



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP JUVISY
10 AV DE SAVIGNY
91268 JUVISY SUR ORGE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 13 59 055 944 344

Référence de l'avis : 25 91 0137907 21

Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

CHEZ LOURIGHILI
23 ALL D OZONVILLE

91200 ATHIS MONS

Numéro FIP : 910 17 51 0778868789 3 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 07/07/2025

Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 91118

LOURIGHLI ALLAL
92 AV DES CHARDONNERETS
SAVIGNY-SUR-ORGE
91600 SAVIGNY SUR ORGE

Somme qu'il vous reste à payer

309,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2025 :	77,00 €
27 octobre	2025 :	77,00 €
27 novembre	2025 :	77,00 €
29 décembre	2025 :	78,00 €

Compte qui sera débité : FR89 2004 1010 126X XXXX XXX3 331

Identifiant de la banque : PSSTFRPPSCE

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021C59J5E944219PAS1A25

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Revenu fiscal de référence : 28 754

Nombre de parts : 1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP JUVISY
SAID 1ER SECTEUR
10 AVE DE SAVIGNY

91268 JUVISY SUR ORGE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : LOURIGHLI ALLAL



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1,00				

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	30445			
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0			
Total des salaires et assimilés 2.....	30445			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3045			
Salaires, pensions, rentes nets.....	27400			27400
Revenu brut global.....				27400
Revenu imposable.....				27400
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				1749
Décote.....				- 98
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1651
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû 53:				1651
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 1342
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				309
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				309
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence 25.....				28754
Revenus exonérés		Déclar. 1		
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	1504		
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	1354		
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :		Déclar. 1		
Plafond total de 2023.....		16741		

Suite en page suivante >>>

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 6,03%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.